

À : Dirigeants de cabinets

De : Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Date : 14 octobre 2010

Objet : **Nouveau service à l'industrie**

Grâce à une entente conclue entre la Coalition et Jobillico, vous pourrez afficher vos postes disponibles et faire connaître votre entreprise sur Internet et à travers les médias sociaux auprès de milliers de chercheurs d'emplois, et ce, à moindre coût !

En profitant de cette entente, vous aurez droit à :

- L'affichage illimité de vos offres d'emploi
- L'affichage du profil de votre entreprise
- Le gestionnaire de CV qui permet de trier les candidatures reçues
- La diffusion de vos offres d'emploi sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)
- La visibilité de votre logo
- Et plus encore !

Ce privilège est offert aux employeurs en assurance de dommages pour aussi peu que 349 \$ par année, soit une fraction du prix habituel. De plus, cette entente sera valide pour une durée de deux ans, soit du 1^{er} novembre 2010 au 31 décembre 2012.

Qu'est-ce que Jobillico ?

Jobillico est une entreprise qui vient en aide aux candidats, en recherche d'emploi ou non, et aux entreprises en leur fournissant des outils efficaces et à la fine pointe de la technologie. Mis en ligne en juin 2010, le site Internet **www.jobillico.com** compte déjà une moyenne de 45 000 visiteurs par mois. Actif dans les médias sociaux, plus de 1 000 personnes sont adeptes de la page Facebook de Jobillico, tandis que près de 600 personnes les suivent sur Twitter.

Comment profiter de cette offre avantageuse ?

Communiquez dès maintenant avec Jobillico au (418) 781-2020 ou au 1 877 562-1399 pour être en ligne à partir du 1^{er} novembre !